

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

Séance du Jeudi 4 Octobre 2018

Nombre de conseillers : 13

Présents : 8

Votants : 8

L'an Deux Mil dix-huit, jeudi 4 Octobre, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PICARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 27 septembre 2018

Présents : M. Jean-Claude PICARD, M. Patrick HERRERO, Mme Marie-Dominique CHEVRON, Mme Florence BRIERE, M. Bertrand CHAMBE, Mme Sophie RODIER, M. Benoit VERNAISON, M. Wilfried ROLLET.

Absents excusés : Mme Martine AMEN, Mme Virginie BELMONTE, Mme Anne-Marie RIVOIRE, M. Marc FERLAY, M. Sébastien BALMONT.

Secrétaire de séance : M. Patrick HERRERO

Début de séance à 20h37

POINT SUR LE CHANTIER DE L'ECOLE

Monsieur Patrice VAGANAY, le gérant de l'entreprise VAGANAY a été convoqué le Mardi 2 Octobre afin de faire un état des lieux concernant des éléments de structure manquant.

L'ingénieur structure auquel a fait appel l'Atelier 43 a confirmé ces problématiques de structure.

L'entreprise VAGANAY a été mis en demeure de se mettre en conformité dans 1 semaine.

Compte-tenu de ces récentes découvertes la commune n'est pas en mesure de donner un planning au second œuvre.

Le Bâtiment des primaires avance.

• DELIBERATION : AVENANTS DES TRAVAUX DE L'ECOLE

Avenants à valider :

- Lot 3 – entreprise VAGANAY avenant n°5 : platelage dans comble existant largeur 80 cm avec réhausse pour isolant : 769,93 € HT
- Lot 8 – entreprise ARCHIMBAUD avenant n°1 : carrelage 45/45 : 1031,60 € HT
- Lot 2 – entreprise ROUSSET avenant n° 11 : reprise d'enduit sur les murs béton : -1620,60 € HT
- Lot 4 – entreprise MENUISERIE BLANC avenant n°1 : modification ensemble vitré serre : -7825,00 € HT
- Lot 10 – entreprise VINCENT avenant n°1 : Peinture des linteaux des menuiseries : 2381,90 € HT
- Lot 9 – entreprise COURBIERE ET FILS avenant n°1 : revêtement de sol souple : 8638.05 € HT
- Lot 5 – entreprise CHARDON avenant n°1 : moins-value pour non pose de parquet : -13760,00 € HT
- Lot 5 - entreprise CHARDON avenant n°2 : travaux supplémentaires : 7518,00 € HT

Délibération adoptée à l'unanimité

MARCHÉ DE LA STEP DE DUERNE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que les auditions des candidats pour le marché de la STEP de Duerne auront lieu le 16 Octobre 2018. Le Conseil Communautaire devrait avoir pris une décision le 25 Octobre 2018 pour poursuivre la procédure.

RÉFLEXIONS SUR L'AMENAGEMENT DU NOUVEAU QUARTIER

Les réflexions avec OXYRIA avancent et sont très satisfaisantes.

Monsieur le Maire montre aux membres du Conseil les ébauches dessinées, d'idées de logements et de densité proposées par le bureau OXYRIA et présente le planning de mission d'OXYRIA. Il insiste sur le fait qu'il n'y aura pas de description définitive dans cette phase du projet, seulement une étude de programme pour le mandataire.

Le choix du mandataire est prévu pour février 2019.

• DELIBERATION : SUR LE RAPPORT DE LA CLECT DU 5 SEPTEMBRE 2018

Monsieur le Maire rappelle la nécessité d'avoir mis en place une nouvelle CLECT pour évaluer les charges transférées liées au nouveau périmètre de notre Communauté de Communes.

Il s'agira de définir les conditions, la durée et les montants aux regards des compétences transférées.

Monsieur le Maire lit le rapport du 5 Septembre 2018 aux membres du Conseil et leur demande de débattre à propos de la révision de l'attribution de compensation dans le cadre de l'harmonisation de la compétence voirie et de sa gestion, et d'une restitution de la compétence réseau des médiathèques à la commune de Sainte Catherine.

Le rapport est approuvé par le Conseil.

Délibération adoptée à l'unanimité

CHANGEMENT DU REPRÉSENTANT TITULAIRE DE LA CLECT

Lors du Conseil du 17 Mai 2018 et par Délibération n°2018051734, Monsieur Patrick HERRERO avait été nommé à l'unanimité représentant titulaire de la CLECT. A sa demande, il souhaiterait revenir sur sa candidature au poste de représentant titulaire de la CLECT.

Monsieur le Maire demande si un membre du Conseil souhaiterait cette fonction.

Monsieur le Maire se propose pour être ce représentant titulaire.

Délibération adoptée à l'unanimité

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉMENTAIRE POUR LES 4 CANTONS

Monsieur le Maire fait état de la demande de Monsieur Marc FERLAY pour être épaulé au Groupement des 4 Cantons et de désigner un délégué supplémentaire. Il est proposé d'ouvrir cette désignation à la société civile, membre d'association, ou tout simplement un(e) duernois(e) qui souhaite participer à cette grande manifestation de nos Monts du Lyonnais

ACQUISITION DE LA CAVE – PARCELLE SECTION C N°393 ET LE TERRAIN ATTENANT

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il a rencontré les propriétaires de la Cave des Courtines. Ils sont d'accord pour vendre cette cave pour la somme de 1 000 €. Le terrain à proximité en périphérie de la cave sera acquis aussi par la commune, le prix n'en est pas encore déterminé.

Il montre au Conseil Municipal le plan de bornage effectué par le géomètre du Cabinet DENTON qui révèle un léger décalage au cadastre. Le Conseil Municipal donne l'autorisation au Maire de signer les documents relatifs à cet achat.

Délibération adoptée à l'unanimité

ADRESSAGE DE LA COMMUNE

Monsieur Benoit VERNAISON indique aux membres du Conseil que la commune de Duerne a validé les plans et les noms des voies. Les nouveaux panneaux des voies devraient arriver cette fin d'année. Une distribution des plaques de numéro de rue aux administrés concernés sera organisée.

INFORMATION SUR LE PROJET M.A.M.

Madame Marie-Dominique CHEVRON informe les membres du Conseil avoir reçu avec Monsieur le Maire, Mesdames Maryline VINCENT, Laurine BANSE et Élixa RUGET qui ont le projet de monter une M.A.M. Elles sont à la recherche d'un local pour exercer leur métier, partager les équipements et les animations.

Elles sont intéressées par les locaux de l'école maternelle des Courtines.

Le projet intéresse également la commune de Duerne car il manque des assistantes maternelles. Néanmoins ce projet doit être complémentaire des dispositifs de gardes actuels et notamment de la micro-crèche des Petits doudous.

Monsieur le Maire doit rencontrer le Président de la CCMDL pour lui présenter le projet.

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR L'ÉTUDE GÉOLOGIQUE DE LA COMMUNE DE DUERNE – PLU

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil les 2 devis reçus concernant l'étude géologique de la commune de Duerne dans le cadre de la révision de son PLU :

- GÉOTEC : 3900 € HT
- GINGER CEBTP : 4400 € HT

Le cabinet GÉOTEC a été retenu.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEMANDE D'AIDE POUR LE VOYAGE DE LA CLASSE CE1 CE2 DE L'ÉCOLE DES COURTINES

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil avoir été sollicité par Monsieur Philippe VEYRET pour obtenir une aide financière pour le voyage de la classe de CE1 CE2 à Apinac du 17 au 19 Octobre avec Venet Voyages.

Le Conseil décide d'attribuer une aide financière de 675 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA CCMDL DE L'ANNÉE 2017

Monsieur le Maire présente les points importants de ce rapport.

Les personnes qui souhaitent lire le rapport peuvent aller le consulter en Mairie.

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- Monsieur Patrick HERRERO informe le Conseil que la Commission Mobilité est en train de réfléchir à un Plan Vélo

QUESTIONS DIVERSES

- Madame Florence BRIERE indique que les premières inscriptions à l'Accueil Centre Loisir ont eu lieu le 3 Octobre 2018 en présence du centre socio-culturel. Elle rappelle que l'Accueil Centre Loisir sera effectué du 22 au 26 Octobre 2018 à la Salle des Fêtes de Duerne.
- Madame Florence BRIERE informe le Conseil qu'un projet de Carnaval Intercommunal porté par la MJ de St Symphorien-sur-Coise aurait lieu le 22 février dans cette même commune.
- Les membres du Conseil ont été invités à venir découvrir l'Observatoire des Monts du Lyonnais. Une proposition de date a été faite.
- Monsieur Patrick HERRERO informe le Conseil que les membres de la FRAPNA qui sont venus faire un recensement de la faune et la flore Duernoise le 16 Juin 2018 feront une synthèse de leurs découvertes le vendredi 16 Novembre à 20h à la Salle Marius Deal.
- **La distribution des sacs poubelles aura lieu :**
Samedi 15 Décembre 2018 de 9h à 12h
Samedi 19 Janvier 2019 de 9h à 12h
- **Les vœux du Maire auront lieu le Samedi 12 Janvier 2019**

La séance est levée à 23h20

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 25 Octobre à 20h30

